



Formation

IRFSS Auvergne-Rhône-Alpes

20, rue du Vert Galant

03004 MOULINS CEDEX

Tél : 04 70 48 20 30



croix-rouge française

Surveillant de nuit



Une formation

Un métier

Labellisation UNIFAF : Surveillant de nuit S 0 302

Maître de maison



Une formation

Un métier

Labellisation UNIFAF : Maître de maison M 0 302

DEROULEMENT DE LA FORMATION

PUBLIC

La formation s'adresse aux :

- candidats en cours d'emploi faisant fonction de maître de maison ou surveillant de nuit
- salariés déjà dans l'institution mais non en poste de surveillant de nuit ou maître de maison
- candidats demandeurs d'emploi sans expérience dans le secteur
- candidats demandeurs d'emploi ayant une expérience dans le secteur

DUREE

La formation dure **203 heures**, soit **29 jours**.

CONTENU

- des modules communs formation surveillant de nuit et maître de maison
- un module spécifique surveillant de nuit ou maître de maison

MODULES COMMUNS

- Les problématiques des publics
- Les fondements et méthodes d'accompagnement
- Le cadre institutionnel de la fonction
- Le travail en équipe pluri-professionnelle
- L'accompagnement méthodologique

MODULE SPECIFIQUE SURVEILLANT DE NUIT

- Rôle et fonctions du surveillant de nuit
- Sécurité des personnes et des biens
- Les techniques d'hygiène et de confort
- Le travail de nuit
- Certificats SST (sauveteur secouriste du travail) et EPI (équipier de première intervention)

MODULE SPECIFIQUE MAITRE DE MAISON

- Rôle et fonctions du maître de maison
- Qualité et sécurité du cadre de vie
- Entretien du cadre de vie et du linge
- Préparation des repas et hygiène alimentaire
- Certificats SST (sauveteur secouriste du travail) et HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point)

METHODES PEDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques proposées sont choisies afin de faciliter l'expression, la réflexivité et la confrontation des valeurs des professionnels, l'atteinte des objectifs de la formation et la construction de compétences :

Cours théoriques
Travaux de groupes
Travaux personnels
Analyse de pratique
Etude de cas et jeux de rôle

VALIDATION DE LA FORMATION

L'apprenant présentera à l'oral devant un jury, un dossier professionnel permettant de vérifier l'acquisition des compétences.

En cas de validation, l'attestation de formation sera délivrée par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi, de la branche sanitaire sociale et médico-sociale à but non lucratif.

COÛT ET DATES PREVISIONNELLES

Coût : Nous consulter. Devis sur demande.

Dates : La formation se déroulera par séquence de 3 jours consécutifs aux dates

suivantes :	25 et 26 avril 2018	19, 20, 21 novembre 2018
	23, 24, 25 mai 2018	12, 13, 14 décembre 2018
	18, 19, 20 juin 2018	9, 10, 11 janvier 2019
	12, 13, 14 septembre 2018	11, 12, 13 février 2019
	15, 16, 17 octobre 2018	11 et 12 mars 2019

INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription à demander par courrier, par mail, ou téléchargeable sur notre site internet : irfss-auvergne.croix-rouge.fr

Inscriptions à retourner avant le 20 mars 2018 à :

Laetitia SOUDRY-REVERET, Pôle formation continue

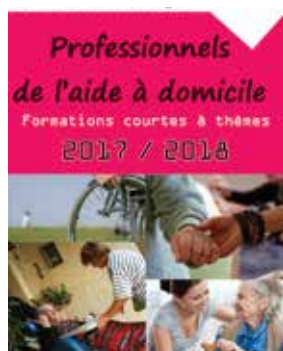
Tél : 04 70 48 96 71 . Mail : laetitia.soudry@croix-rouge.fr

- Un entretien précèdera systématiquement l'entrée en formation. Il vise à vérifier les pré-requis et déterminer les allègements éventuels.

- La formation sera ouverte pour un groupe de minimum 10 personnes.

Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Auvergne-Rhône-Alpes

Centre Régional de Formation Professionnelle



20, rue du Vert Galant - 03000 MOULINS
Tel : 04 70 48 20 30 / Fax : 04 70 48 20 29

Toutes nos formations sur:
irfss-auvergne.croix-rouge.fr